

Résolution

464

pour l'appui de la candidature de M. Baltazar Garzon au prix Nobel de la Paix

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- Que la lutte contre la discrimination, la défense de la démocratie et des droits de l'homme est incompatible avec l'impunité qui se nourrit et grandit des injustices, de l'oubli et du silence. La société se doit de protéger le droit des victimes à la vérité et à la justice ;
- Le génocide, la torture, la disparition de personnes et le terrorisme sont des crimes internationaux, l'impunité ne connaît pas de frontière puisque la communauté internationale est victime de ses agressions ;
- L'absence de poursuite contre les responsables qui perpétuent ces crimes, facilitent l'omission de la justice. Lutter contre l'impunité en appliquant le principe de justice pénale universelle, c'est lutter pour la liberté, pour la justice et pour la paix ;
- L'action de M. Baltazar Garzon a créé un précédent historique dans la lutte contre l'impunité et la défense des Droits de l'Homme. Sa vision du droit et l'application de la justice est un apport à la paix dans le monde, car il n'y a pas de paix sans justice ni vérité ;

invite le Grand Conseil,

à appuyer par cette résolution la candidature de M. Baltazar Garzon au prix Nobel de la Paix.